

Merit Canada

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Selon les membres de Merit Canada, seul un environnement commercial dans lequel les contrats de construction sont octroyés en fonction de la qualité des services offerts par une entreprise peut garantir aux Canadiens le meilleur service possible au meilleur prix possible. Par conséquent, Merit Canada croit que le gouvernement du Canada doit exiger que tous les projets de construction financés par des fonds fédéraux fassent l'objet d'appels d'offres sans aucune condition préalable, comme celle imposant aux entrepreneurs d'être signataires d'un syndicat quelconque ou de respecter les dispositions d'une convention collective particulière. Donner une chance égale à tous les entrepreneurs de présenter la meilleure offre garantit aux contribuables canadiens que leur argent sera dépensé de façon judicieuse, en plus d'améliorer l'efficacité et de stimuler l'activité économique et la création d'emplois. Dans de nombreuses administrations canadiennes, les entrepreneurs à ateliers ouverts, qui représentent plus de 70 % de toute l'industrie de la construction, sont exclus du processus d'appel d'offres pour des projets de travaux publics même s'ils sont en mesure de fournir des services semblables ou meilleurs à un prix beaucoup moins élevé. Les projets de travaux publics financés par le fédéral sont payés avec l'argent de tous les Canadiens. Il va sans dire que tous les Canadiens devraient avoir une chance égale de fournir des services payés avec cet argent. Bien que les administrations locales doivent demeurer libres de gérer à leur façon les fonds qui ont été récoltés localement, elles doivent respecter l'exigence de recourir à un processus d'appel d'offres concurrentiel et ouvert lorsqu'elles utilisent des fonds provenant de tous les Canadiens. Il nous paraît insensé que des fonds fédéraux soient dépensés dans un projet comportant des restrictions qui ne seraient jamais permises dans un projet entièrement financé par le fédéral. Les contribuables canadiens sont en droit de s'attendre à ce que l'argent qu'ils ont durement gagné soit utilisé de la manière la plus judicieuse possible, surtout dans le contexte actuel de l'économie mondiale. Exiger un processus d'appel d'offres concurrentiel et ouvert pour les projets de construction financés par des fonds fédéraux serait une mesure importante qui nous permettrait d'en optimiser l'utilisation.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Les membres de Merit Canada ont un excellent bilan au chapitre de la création d'emplois au pays. Instaurer un processus d'appel d'offres ouvert et concurrentiel pour les projets de construction financés par le fédéral permettra de stimuler l'activité économique et de favoriser la création d'emplois. Dans le système actuel, certaines administrations utilisent des fonds fédéraux pour des projets de construction en excluant 70 % de toute l'industrie de la construction, qui n'est même pas invitée à présenter une soumission. C'est une formule qui ne favorise pas la création d'emplois ni l'activité économique. Le programme actuel d'infrastructure du gouvernement fédéral, qui permet à des administrations

provinciales ou municipales d'enfreindre les règles applicables aux soumissions en imposant leurs propres restrictions, fait grimper les coûts des projets et nuit à l'économie. Cela se traduit par un nombre d'emplois créés inférieur à celui que nous aurions pu atteindre avec un processus d'appel d'offres ouvert et concurrentiel.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'oeuvre?

Les membres de Merit Canada sont très conscients des défis démographiques et des pénuries de main-d'œuvre qui affectent l'économie canadienne. L'industrie de la construction aura besoin de 300 000 travailleurs supplémentaires d'ici la prochaine décennie. C'est pourquoi les membres de Merit Canada croient fermement à l'importance de la formation et appuient sans réserve la réforme du système d'immigration. En empêchant des entrepreneurs de présenter une soumission sur des projets de construction financés en partie par des fonds fédéraux, à cause de certaines restrictions, on ne fait qu'aggraver davantage le problème de la pénurie de main-d'œuvre. Si l'on permet uniquement à certains groupes de présenter des soumissions, les travailleurs qui possèdent les compétences recherchées, mais qui ne sont pas à l'emploi des entrepreneurs invités à soumissionner, n'ont pas la chance de travailler sur ces contrats.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Un processus d'appel d'offres ouvert et concurrentiel est en soi un moyen de favoriser la productivité. Les entreprises les plus productives et efficaces décrocheront les contrats et forceront celles qui veulent être concurrentielles à devenir plus productives. C'est une formule gagnante, tant pour les contribuables que pour l'économie. Dans le cadre du Fonds de financement de base provincial-territorial, le gouvernement canadien investit 175 millions de dollars par administration; soit 2,275 milliards de dollars au total. La majeure partie de ces montants sert à réaliser des projets de construction. Dans la mesure où le coût de la main-d'œuvre peut représenter jusqu'à 40 % du coût d'un projet de construction et où les entrepreneurs à ateliers ouverts offrent les mêmes services que les entrepreneurs à ateliers fermés, mais à des prix jusqu'à 10 % inférieurs, une politique de concurrence ouverte permettrait de faire économiser jusqu'à 91 millions de dollars aux contribuables canadiens, uniquement pour ce fonds. Des économies semblables pourraient être réalisées dans d'autres programmes fédéraux d'infrastructure comportant actuellement des restrictions permettant à des entreprises de se soustraire à un processus d'appel d'offres concurrentiel et ouvert. C'est le cas notamment des ententes relatives au transfert fédéral de la taxe sur l'essence. En levant les restrictions et en utilisant un processus d'appel d'offres ouvert et concurrentiel, des centaines de millions de dollars de fonds fédéraux additionnels consacrés aux infrastructures deviendront disponibles pour financer d'autres projets et investissements, à l'intérieur même des enveloppes budgétaires actuelles.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Étant donné les difficultés éprouvées par l'économie mondiale et certains secteurs de l'économie canadienne, l'appel à l'action du gouvernement est pressant et les besoins en ressources publiques sont nombreux. L'avantage des propositions formulées par Merit Canada est qu'elles n'occasionneront aucun coût supplémentaire pour le gouvernement canadien. En fait, elles contribueront à épargner des centaines de millions de dollars provenant des contribuables, car un processus d'appel d'offres ouvert et concurrentiel permet de réaliser des économies, de stimuler l'activité économique et de créer des emplois pour les Canadiens.